



L'habilitation électrique : B1-B2V-BR-BC

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité, et, pour ce faire, maîtriser les compétences suivantes :

- Identifier les effets du courant électrique sur l'organisme
- Evaluer l'importance du risque électrique
- Appréhender le mécanisme des accidents électriques
- Appliquer les procédures d'intervention dans le cadre de la réglementation

Contenu

1. Rappels sur les notions d'électricité

- Tension, intensité, loi d'Ohm, effet Joule

2. Les définitions

- Les domaines de tension
- Les classes de matériels
- Indices de protection des enveloppes
- La TBT (Très Basse Tension)
- Le voisinage

3. Les dangers du courant électrique

- Les lésions provoquées par le courant
- L'influence de l'intensité
- L'influence de la durée
- L'influence de la résistance
- L'influence du trajet
- Le mécanisme de l'accident (contacts directs et indirects)
- La prévention des accidents, les équipements de protection

4. La réglementation

- Le décret du 14 novembre 1988
- Le carnet de prescription UTE C18-510

5. L'habilitation

- Définition et niveaux
- Contraintes, limites et responsabilités des intervenants
- Les zones réservées
- Le recyclage

6. Les procédures d'intervention

- Travaux et Interventions
- Travaux au voisinage
- La procédure de consignation
- La procédure d'intervention
- Interventions particulières du domaine BT
- Travaux à proximité de canalisations
- Défaut sur un équipement, incendie

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Une habilitation appropriée est nécessaire notamment pour :

- accéder aux locaux réservés aux électriciens
- exécuter des travaux, des interventions, des mesures, des manœuvres
- diriger des travaux, des interventions
- procéder à des consignations.

Méthode pédagogique

Un contrôle des connaissances réglementaire validera le niveau d'habilitation auquel le participant pourra prétendre.

Attention

La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront alors révisés en fonction des modifications. Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans

Public	Durée : 2 jours	Référence : H2
Techniciens de maintenance	16 et 17 février 13 et 14 septembre	Tarif H.T. : 490 €
Electriciens	15 et 16 mars 18 et 19 octobre	
Opérateurs de production	26 et 27 avril 15 et 16 novembre	
	14 et 15 juin 13 et 14 décembre	
	12 et 13 juillet	